

Vos questions / nos réponses

Cannabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 13/01/2010 12:15

Je suis consommateur de cannabis depuis plusieurs années. J'ai entendu lors d'une émission, que le Cannabis (THC) créé une tolérance. Je suis assez étonné, est-ce vrai ?

Mise en ligne le 13/01/2010

Bonjour,

Pour un usager régulier de drogue, la tolérance désigne le fait d'augmenter au cours du temps les doses consommées pour en obtenir les mêmes effets.

Le cannabis est effectivement une drogue susceptible de provoquer une dépendance et une tolérance. En cas de consommation régulière de cannabis, le cerveau se met à fonctionner différemment et le consommateur s'habitue à l'effet qu'il produit.

S'il s'arrête ou diminue de façon sensible sa consommation, certains effets peuvent être ressentis: stress accru, irritabilité, difficulté à s'endormir et d'autres symptômes psychiques ou physiques.

Cependant, chaque consommateur réagit de façon unique à l'usage de cannabis en fonction de différents facteurs: physiologique (sexe, poids taille, métabolisme...), psychologique (effets recherchés...), contextuel (conditions de vie...).

Le fait est que toutes les personnes ne sont pas égales devant le risque de dépendance.

Bien qu'étant un consommateur de cannabis depuis plusieurs années, il est possible que vous ne soyez pas dépendant à ce produit et n'éprouviez pas alors de tolérance.

Mais ce n'est qu'en expérimentant un arrêt prolongé de votre consommation que vous pourriez évaluer par vous-même votre degré possible de dépendance au cannabis, en observant les effets psychiques et/ou physique de cet arrêt...

Vous pouvez aussi, si vous le souhaitez, faire le point sur votre consommation ou obtenir d'autres informations en téléphonant entre 8h et 2h, à Drogues info service, 0800 23 13 13, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

Cordialement.
